

Parcours réglementaire

Les ESH sont exposées à de multiples risques juridiques, financiers et opérationnels, dont les dirigeants peuvent être tenus pénalement responsables.

Pour les élus, la gouvernance d'Action Logement, les directeurs généraux des ESH, DDG, RH et DGA d'ALI, délégués territoriaux, Direction audit des risques, Direction juridique



1 jour

500 €

Ce stage peut être organisé dans votre organisme
Contactez Lucie Gautherin
lucie.gautherin@afpols.fr
06 50 90 40 49

Connaitre le statut de Dirigeant et l'articulation des pouvoirs avec le Conseil d'Administration

Identifier les risques juridiques (personnels, pour l'entreprise et les collaborateurs)

Expliquer les mécanismes de protection juridique par les assureurs responsabilité civile

Préciser les différents types de responsabilité (civile et pénale) en droit français pour les anticiper et les modalités juridiques d'engagement des responsabilités

Démontrer les éléments de fait et de droit

PROGRAMME

La journée de formation sera découpée en plusieurs périodes :

- ▶ 1,5 h : droit civil
- ▶ 2h : droit pénal
- ▶ 3h : cartographie des risques domaine d'activité par domaine d'activité
- ▶ 1h : procédure pénale et simulation aux gardes à vue

Le statut de DG et le partage des rôles avec le conseil d'administration ou le conseil de surveillance

Le statut du DG et les responsabilités de la personne morale et des collaborateurs

Le droit pénal

Cartographie des risques pénaux du métier de bailleur social : application pratique du droit pénal au DG d'un organisme d'habitat social

Analyse de certains risques propres qui peuvent générer indirectement du risque pénal

Évaluation du risque pénal (méthodologie)

Procédure pénale et garde à vue

- ▶ Quelle prévention ?